

Sur un point de morphologie nominale du basque

A MANERA DE INTRODUCCION

Es para mí un honor el presentar a los lectores de FONTES LINGVAE VASCONUM este artículo sobre un punto de morfofonología nominal en el euskera de Ondarroa, preparado gracias a la generosa colaboración de J. L. Doneux, profesor ahora de Lingüística en la Universidad de Dakar, después de haber enseñado en la de Lovaina.

Los materiales y los métodos de que nos hemos servido están claramente explicados en el artículo mismo. Me contentaré, pues, con decir que aquéllos (unos pocos ejemplos entresacados de un corpus muchísimo más amplio) proceden exclusivamente de la lengua hablada de esa localidad vizcaína. En cuanto a éstos, son los que nos han parecido más adecuados para presentar (parcialmente, pero de manera suficientemente representativa de la totalidad de los hechos) algunos aspectos de eso que se suele llamar declinación nominal vasca, de modo que la presentación no quede reducida a una enumeración más o menos «compacta» del material bruto recogido. Hemos tratado, por el contrario, de alcanzar un «nivel estructural» del mayor grado posible de generalidad, a partir del cual y por la aplicación ordenada de unas reglas, se pueden obtener las formas que hemos oído y registrado.

El procedimiento, acaso no sea inútil recordarlo, no vale exclusivamente para un habla popular: los mismos problemas se plantean, aunque acaso con una dificultad menor, al nivel más elevado de la lengua escrita y, por consiguiente, en toda descripción gramatical de ésta. También quiero recordar, puesto que hay entre nosotros una cierta propensión al maniqueísmo, que el lingüista debe limitarse a constatar los hechos y a tratar en lo posible de explicarlos: no emite juicios de valor. Por otra parte, sólo bienes pueden esperarse de un conocimiento más preciso de la inagotable variedad de los hechos lingüísticos, aun en un dominio tan reducido como el nuestro. Advierto, además, que, como se hace constar expresamente en la nota 1, nuestro estudio es puramente sincrónico: cualquier

KARMELE ROTAECHE - JEAN LÉONCE

implicación diacrónica que de él se quiera sacar, tendría que ser examinada en sí misma y por sus propias razones, que nada tienen que ver con el planteo (aunque pudieran relacionarse con los resultados) de este estudio.

Tengo que agradecer, por último, su desinteresada ayuda al señor Azpiri, mi informador hasta el año pasado, y a la familia Arrizabalaga-Basterrechea. Es para mí un deber señalar, además, que la recogida de materiales en Ondarroa, antes y después de la redacción de este trabajo, me ha sido posible gracias a la beca a la investigación concedida por el Ministerio de Educación y Ciencia.

K. R.

*Facultad de Filosofía y Letras
Universidad de Deusto (Bilbao).*

Le terme de morphologie sera utilisé dans cet article dans un sens bloomfieldien, comme analyse des règles positionnelles et des règles de représentation intervenant dans des séquences qui intègrent dans un mot ou syntagme des formes libres homogènes et des formes liées, mais non dans des séquences de plusieurs formes libres hétérogènes ou de plusieurs syntagmes.

Une règle positionnelle est une règle qui donne l'ordre d'apparition des classes de morphèmes —ou éventuellement des catégories de thèmes et des classes de morphèmes— pour un type de syntagme donné. Exemple: N-D, où les symboles signifient qu'un nominal (morphème ou thème) est suivi, et non précédé, d'un déterminant.

Une règle de représentation suppose qu'à chaque unité minimale significative de la langue a été attribuée, après analyse des variations phoniques dues aux contacts que le discours impose aux morphophonèmes, une forme structurelle qui seule peut être appelée morphème. Cette analyse faite, les règles de représentation ou règles de morphophonologie ne sont rien d'autre que les opérations qui permettent de passer des séquences structurées de morphèmes aux séquences phonologiques de morphes. Ce passage du niveau structurel au niveau du discours implique ou non des transformations phoniques. Lorsque nulle transformation n'a lieu, on parle de représentation directe des morphophonèmes. Les transformations sont diverses: un morphophonème peut être représenté par un phonème différent, deux morphophonèmes en contact peuvent être représentés par un seul phonème, etc.

Dans cet article, le niveau structurel sera marqué par le symbole °, une transformation sera marquée par le symbole →, le niveau phonologique sera marqué par /.../, un niveau intermédiaire n'étant pas marqué. Exemple:

°txakurr-a → txakurra → /txakurre/ «le chien».

Les phénomènes de dérivation ou de composition intranominales n'étant pas l'objet de cette étude, on se servira souvent de la notion de thème nominal, de préférence à la notion de morphème. Ceci permet de considérer des formes telles que *ontzi* «récepteur», et *ur-ontzi* «verre» comme équivalentes pour notre analyse, qui a trait uniquement aux séquences faites de thèmes nominaux et de flexionnels.

Le dialecte basque sur lequel nous nous appuyons est le dialecte biscayen d'Ondarroa. L'informateur a été Mr. José María Azpiri auquel nous réitérons ici tous nos remerciements, et l'enquête a été menée au cours des mois de septembre et octobre 1969.

Le point précis abordé est celui des règles positionnelles et de représentation à poser dans un syntagme complétant faisant partie d'une suite syntaxique complétant-complété, lorsque le morphème connectif utilisé est celui connu traditionnellement comme étant le connectif de possession (donné souvent dans les grammaires du basque sous les formes -ren, -en, -aren) et non celui d'origine (donné sous les formes -tik, -dik, -etatik, -etik) ni d'attribution (-ko).

Sauf pour ce qui concerne les morphophonèmes spéciaux, nous utilisons les graphèmes couramment employés pour l'écriture du basque, et non les signes d'un alphabet international.

1. LE MATERIAU D'ANALYSE AU NIVEAU DU DISCOURS

Dans le dialecte d'Ondarroa, les substantifs unis au morphème connectif dit de possession se présentent sous les types suivants, où la confrontation du singulier (à gauche) et du pluriel (à droite) manifeste soit des phénomènes d'alternance vocalique, soit des indifférenciations:

a.	gixonan	«de l'homme»	gixonen	«des hommes»
	aarixan	«du mouton»	aarixen	«des moutons»
b.	andrin	«de la femme»	andren	«des femmes»
	lobin	«du neveu»	loben	«des neveux»
c.	umin	«de l'enfant»	umin	«des enfants»
	semin	«du fils»	semin	«des fils»
d.	ollun	«de la poule»	ollun	«des poules»
	katun	«du chat»	katun	«des chats»

Une analyse linguistique qui voudrait définir ses unités de signification au seul niveau du discours se trouverait ici devant plusieurs problèmes:

1.°) dans les cas où il y a alternance vocalique, il est évidemment possible de séparer un thème substantif apparent et l'unité qui rend compte de la connexion au singulier ou au pluriel. On obtiendrait les résultats suivants:

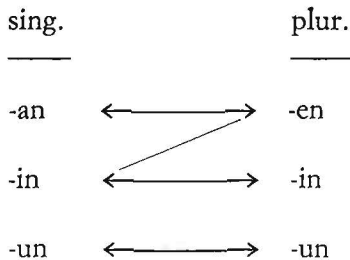
gixon- «homme»; aarix- «mouton»; andr- «femme»; lob- «neveu».

SUR UN POINT DE MORPHOLOGIE NOMINALE DU BASQUE

- an, in-, variantes combinatoires du connectif singulier.
- en, connectif pluriel.

2.°) les cas sans alternance peuvent, mais avec moins de sécurité, être traités par proportionalité. Puisque —in est isolé dans andr-in, on admettra que umin «de l'enfant» se décompose en um-in, et ainsi de suite. Cette manipulation pourrait trouver appui dans le fait que les thèmes substantifs isolés seraient comme les précédents à finale consonantique: um- «enfant», sem- «fils», etc. L'ensemble du traitement aboutirait à une classification qui pourrait être synthétisée dans la présentation suivante:

- thèmes nominaux: gixon- «homme»; aarix- «mouton», etc.
- morphèmes du connectif (ou amalgames, pour certains linguistes fonctionnalistes):



On renverrait au lexique pour la connaissance des thèmes nominaux qui, respectivement, prennent uniformément -in au singulier et au pluriel, ou manifestent l'alternance -in/-en.

3.°) Cependant, ce traitement apparaît d'une part comme discutable sur la base même des faits analysés. On pourrait tout aussi bien affirmer que certains thèmes n'ont pas d'expression différente du singulier et du pluriel (-in/-in; -un/-un), qu'il y a neutralisation des morphèmes de nombre dans leur cas.

D'autre part, les thèmes nominaux ainsi dégagés, s'ils sont confrontés à d'autres éléments, devront être traités comme présentant des variantes combinatoires. Ainsi, aarix- «mouton», qui devant le numéral bi «deux», donnera aari bi, et pour lequel il faudra poser: aari-, aarix- «mouton», en énonçant les règles d'apparition de chaque variante. On sait que cette pratique est le seul recours des linguistes qui refusent la morphophonologie: s'ils ne donnent pas dans chaque cas les variantes phoniquement combinatoires des morphèmes qu'ils traitent, ils manquent à fournir les règles grammaticales nécessaires qui permettent d'énoncer et de prononcer correctement les phrases d'une langue; s'ils donnent les variantes combinatoires, ils attei-

gnent cet objectif, mais en revanche ils se condamnent à répéter de multiples fois des règles de modification phonique largement récurrentes.

2. LA CARACTÉRISATION DES THEMES NOMINAUX AU NIVEAU STRUCTUREL

Pour réduire les variantes qui apparaissent, tant dans les thèmes nominaux que dans le connectif, au niveau du discours, on cherchera donc à poser des formes opérationnelles qui seront abstraites de l'analyse d'une combinatoire plus générale des formes. C'est à dire que pour les thèmes nominaux, on vérifiera leur comportement dans des types de séquences divers. Cette approche conduira à constater qu'un thème nominal se présente sans flexion lorsqu'il est suivi d'adnominaux divers, parmi lesquels les numéraux bat «un» et bi «deux» sont de bons révélateurs (dans le dialecte, comme dans la plupart des parlers basques, seuls ces deux numéraux, à l'exclusion des numéraux supérieurs, apparaissent après les nominaux). Dans ce contexte, les thèmes nominaux manifestent clairement des formes à finale consonantique ou vocalique, qui peuvent être provisoirement considérées comme des représentations directes des formes structurelles.

Pratiquant cette opération, on obtient alors le tableau suivant, où chaque type de finale sera illustré par deux thèmes, et l'on pose la forme structurelle provisoire du nominal:

-C :	gixon	bat	«un homme»	°gixon
	txakur	bat	«un chien»	°txakur
-a :	andra	bat	«une femme»	°andra
	loba	bat	«un neveu»	°loba
-e :	ume	bat	«un enfant»	°ume
	seme	bat	«un fils»	°seme
-o :	ollo	bat	«une poule»	°ollo
	kato	bat	«un chat»	°kato
-i :	aurki	bat	«un siège»	°aurki
	aari	bat	«un mouton»	°aari
-u :	piñu	bat	«un pin»	°piñu
	buru	bat	«une tête»	°buru

3. LES SEQUENCES N-D et N-D-Pl

Lorsqu'un thème substantif n'est pas suivi d'un des numéraux relevés, ni d'un adnominal, il est nécessairement affecté d'un déterminant appartenant à une classe limitée de morphèmes. Certains auteurs parlent ici d'articles, tandis que d'autres, qui traitent le basque comme une langue à cas, y verront des unités commutatives du système des cas. Parmi ces déterminants, celui qui intervient le plus fréquemment a beaucoup à voir avec ce que M. Houis dans sa terminologie nomme un actualisateur¹. Il sera ici désigné du terme assez neutre de déterminant général: (D). La pluralisation fait apparaître un élément formel supplémentaire, que des philologues du basque sudent au déterminant général, pour en faire un cas en commutation avec le singulier. Pour nous, nous adopterons la solution séquentielle, et non la solution commutative, et le pluriel sera traité comme un morphème: (Pl).

Confrontées aux formes structurelles retenues provisoirement pour les substantifs, les formes du discours de ces séquences dans le dialecte d'Ondarroa présentent le tableau suivant:

°N	/N-D/		/N-D-Pl/	
°gixon	/gixona/	«l'homme»	/gixonak/	«les hommes»
°txakur	/txakurre/	«le chien»	/txakurrak/	«les chiens»
°andra	/andri/	«la femme»	/andrak/	«les femmes»
°loba	/lobi/	«le neveu»	/lobak/	«les neveux»
°ume	/umi/	«l'enfant»	/umik/	«les enfants»
°seme	/semi/	«le fils»	/semik/	«les fils»
°ollo	/ollu/	«la poule»	/olluk/	«les poules»
°kato	/katu/	«le chat»	/katuk/	«les chats»
°aari	/aarixe/	«le mouton»	/aarixak/	«les moutons»
°aurki	/aurkixe/	«le siège»	/aurkixak/	«les sièges»
°piñu	/piñu/	«le pin»	/piñuk/	«les pins»
°buru	/buru/	«la tête»	/buruk/	«les têtes»

¹ Houis M., *Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines*, Lyon, 1967, 311.

L'examen des paradigmes permet à la fois d'attribuer une forme structurale provisoire aux morphèmes (D) et (Pl), et d'énoncer des règles également provisoires de représentation:

1°) Le morphème du déterminant général sera donné comme °a, avec représentation directe après consonne si n'intervient pas la règle spéciale décelable dans /txakurre/. Ce choix s'appuie évidemment sur la récurrence des faits dans un échantillon de formes beaucoup plus large que celui utilisé dans le tableau ci-dessus. Il se justifie d'une part par le fait que c'est dans les nominaux à finale consonantique qu'apparaît le mieux un ordre séquentiel N-D : /gixon-a/. Le choix de °a de préférence à °e (de /txakurre/) est basé sur le fait que seuls des thèmes présentant une finale -iC, -uC présentent pour le déterminant général un phonème /e/ :

/txakurre/	«le chien»	°txakur
/lurre/	«la terre»	°lur
/atune/	«le thon»	°atun
/aritxe/	«le chêne»	°aritx
/orkatille/	«la cheville»	°orkatill
/miñe/	«la langue»	°miñ

Une confirmation indirecte de la valeur opérationnelle de ce choix est donnée par les formes /aarixe/ «le mouton», ou /aurkixe/ «le siège, où l'ordre séquentiel est clair, et où /e/ apparaît également après -iC, mais avec application d'une règle supplémentaire. En outre, pour ces formes, comme pour /txakurre/, le /a/ réapparaît au pluriel : /txakurrak/, /aurkixak/.

On notera en passant que ces séquences obligent dans quelques cas à réarticuler la forme structurale de la finale du thème nominal. Ce qui est compréhensible, puisque bat «un» était aussi un fait contextuel, et que sa consonne initiale pouvait provoquer théoriquement, et provoque de fait des transformations phonologiques de certaines finales de nominaux. Ainsi, par la confrontation des formes suivantes :

/txakur bat/	«un chien»	/txakurre/	«le chien»
/ur bat/	«une eau»	/ure/	«l'eau»

on est amené à poser les formes structurales °txakurr «chien», et °ur «eau». Mais la forme définitive des thèmes nominaux est hors des limites de cet article.

SUR UN POINT DE MORPHOLOGIE NOMINALE DU BASQUE

2°) Le morphème pluriel peut être posé comme étant °k. Cette forme aurait donc ici partout une représentation directe, et elle devrait s'imposer, au moins aussi longtemps que les données actuelles —où le morphème est en position finale— ne sont pas contredites par des données où la position du morphème serait différente.

3°) Les règles de représentation provisoires à poser à partir des séquences structurales °N-a et °N-a-k, pour rendre compte des formes du discours, peuvent être énoncées de la manière suivante :

Règle 1 — Une séquence °i-a est représentée par /-ixa/ (Règle de palatalisation après °i). Ex : °aurki-a-k → /aurkixak/.

Règle 2 — Une séquence °i,uC-a = est représentée par /-i,uC_e/ (Règle d'harmonisation vocalique). Ex : °txakurr-a = → /txakurre/.

Règle 3 — Une séquence °a-a-k est représentée par /-ak/ (Règle du double a non final). Ex : °andra-a-k → /andrak/.

Règle 4 — Une séquence °a-a = est représentée par /-i/ (Règle du double a final). Ex : °andra-a → /andri/².

Règle 5 — Une séquence °e;o,u -a est représentée par /-i;-u/ (Règle de fermeture et contraction). Ex : °seme-a → /semi/; °ollo-a → /ollu/; °buru-a → /buru/.

On peut remarquer que la règle 1 n'est phonologiquement terminale que pour le pluriel : °aurki-a-k → /aurkixak/. Pour le singulier, il faut appliquer dans l'ordre les règles 1 et 2 : °aurki-a → aurkixa (R.1) → /aurkixe/ (R.2).

L'inclusion du symbole = (finale) aux règles 2 et 4 est impérative, et se justifie du fait qu'en face de °txakurr-a → /txakurre/, on a °txakurr-a-k → /txakurrak/; qu'en face de °andra-a → /andri/, on a °andra-a-k → /andrak/.

2 Cette règle, très particulière, avait été bien remarquée au plan diachronique et comparatif par L. MICHELENA: "Como principal excepción a la regla de que de la contracción de dos vocales iguales resulta otra del mismo timbre figura la diferenciación de a + a en ea, en mer., vizc., y algunas localidades guipuzcoanas. Esto ocurre sobre todo: a) al añadirse el artículo a temas en -a en nom. sing. (pero no en el inesivo sing. y nom. plur. ...)", MICHELENA L., *Fonética histórica vasca*, p. 13. Nous soulignons l'exception à l'exception, où il s'agit de notre cas, et d'un autre où la finale est également une consonne occlusive. Bien entendu, dans la mise au point de nos formes morphophonologiques, nous ne nous servons nullement de la comparative ni de l'étude diachronique; mais on a déjà souligné qu'il était normal que le niveau structurel renvoie à des états anciens de la langue puisque les règles de représentation sont des règles qui se sont imposées au discours (et par le discours) à un moment de l'évolution de la langue.

**4. HYPOTHESE POUR LES REGLES POSITIONNELLES DANS
LES SEQUENCES A CONNECTIF**

Si l'on compare, au niveau du discours, la liste des mots singuliers à structure positionnelle °N-D, et la liste des syntagmes comprenant le connectif, on obtient le tableau suivant :

	<u>/N-D/</u>		<u>/avec connectif/</u>	
a.	gixona txakurre	«l'homme» «le chien»	gixonan txakurran	«de l'homme» «du chien»
b.	andri lobi	«la femme» «le neveu»	andrin lobin	«de la femme» «du neveu»
c.	umi semi	«l'enfant» «le fils»	umin semin	«de l'enfant» «du fils»
d.	ollu katu	«la poule» «le chat»	ollun katun	«de la poule» «du chat»
e.	beixe aarixe	«la vache» «le mouton»	beixan aarixan	«de la vache» «du mouton»
f.	piñu buru	«le pin» «la tête»	piñun burun	«du pin» «de la tête»

L'alignement presque parfait des formes suggère la décision suivante : le connectif est à traiter comme un morphème (ou un élément) postposé à une structure °N-D. Les écarts constitués par txakurre/txakurran, beixe/beixan et aarixe/aarixan n'obligent à poser aucune règle supplémentaire, la règle d'harmonisation vocalique ayant été dite n'intervenir que devant finale. Par contre, un retour à l'ensemble des règles déjà en notre possession montrerait une irrégularité apparente de /andrin/ face à /andrak/. Nous y reviendrons.

Cette décision motivée de donner la structure positionnelle suivante : °N-D-Conn (connectif) pour le singulier va nous amener à prévoir par proportionalité une structure hypothétique pour le pluriel, qui sera : °N-D-Pl-Conn. A partir de là, un réexamen de la forme structurelle de °Pl (jusqu'ici retenue comme : °k) et une décision pour la forme de °Conn. seront exigées.

En effet, la seule considération des formes du singulier à connectif inciterait à donner à °Conn, la valeur °-n : °gixon-a-n → /gixonan/, etc.

SUR UN POINT DE MORPHOLOGIE NOMINALE DU BASQUE

Un premier problème se présenterait cependant à ce stade de l'analyse pour °andra-a-n → /andrin/, car il faudrait invoquer une règle spéciale disant que °-a-a-n → /-in/, alors que la règle 3, assez proche quant aux morphèmes, donnait : °-a-a-k → /-ak/, et que la règle 4 aboutit bien à /-i/, mais pour un double a final, ce qui n'est pas le cas ici. Donc, au singulier même, une forme au moins impose une certaine prudence quant à la détermination en morphophonèmes de °Conn.

Si l'on introduit en outre les formes du pluriel selon la règle positionnelle qui vient d'être donnée en hypothèse, le passage du niveau structurel au niveau du discours apparaît comme très aléatoire, exigeant des règles compliquées, soit :

°N-D-Pl-Conn.	discours
a. °gixon-a-k-n	/gixonen/
b. °andra-a-k-n	/andren/
c. °ume-a-k-n	/umin/
d. °ollo-ak-n	/ollun/
e. °aari-a-k-n	/aarixen/
f. °buru-a-k-n	/burun/

On voit clairement qu'il ne suffirait pas de poser une règle, dont l'arbitraire serait d'ailleurs parfait³, qui dirait que °k est effacé devant °n, car il resterait à justifier l'apparition d'un /e/ dans gixonen, andren et aarixen.

Il est donc tentant de revenir au niveau du discours, et d'invoquer ce que les transformationnalistes nommeraient sans doute une «contrainte de surface» : le /e/ se serait imposé pour différencier le pluriel du singulier, malgré les formes structurelles théoriques. Mais dans ce cas, encore une fois, pourquoi pas *umen, *ollen, *buren?

La possibilité d'obtenir des formes structurelles qui ne soient pas arbitraires doit donc chercher à s'appuyer sur des faits du discours qui n'ont pas été relevés jusqu'à présent, et qui seraient susceptibles à la fois de fournir des formes structurelles acceptables pour °Pl et °Conn.; de valider ou d'invalider la règle positionnelle hypothétique °N-D-Pl-Conn.; de

³ Par un jeu purement mathématique, on peut de n'importe quelle forme structurelle aboutir aux formes du discours. Mais l'opération morphophonologique part de la combinatoire du discours pour poser des formes structurelles, et s'impose des contraintes qu'il serait important de voir mieux explicitées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

donner les règles de représentation supplémentaires qui nous manquent actuellement.

5. UN MATERIAU POUR DES REGLES SUPPLEMENTAIRES

Dans le dialecte, un clitique nominal qui a le sens de «à» (destination), donne avec des substantifs les formes du discours suivantes :

a.	°lurr	/lurrea/	«à la terre»
b.	°lora	/lorea/	«à la fleur»
c.	°ate	/atea/	«à la porte»
d.	°baso	/basure/	«au bois»
e.	°mendi	/mendire/	«à la montagne»
f.	°leku	/lekure/	«au lieu»

L'examen de ces formes montre plusieurs points intéressants :

1°) Le déterminant général (D) n'intervient pas. S'il était présent, on aurait °mendi-a-(Forme non précisée), qui ne pourrait avoir une représentation /mendire/, mais donnerait au moins /mendixV.../ en vertu de la règle de palatalisation après le °i.

2°) Avec des règles de représentation à poser pour les voyelles en contact —par exemple, dans /lorea/— le morphème clitique présente une alternance phonologique /-a/ ~ /-re/; celle-ci est liée au contexte phonique: /-re/ après i, u, o et /-a/ après C, a, e. Si on invoque la règle d'harmonisation vocalique des fermés, on peut dire que /-re/ est la représentation de °ra. Et /-a/ peut être une représentation de la même forme, si on introduit une règle d'effacement de °r après voyelles a, e.

3°) L'hypothèse de l'effacement de °r sera renforcée, et complétée d'une autre règle, si l'on se reporte à la forme /lurrea/ «à la terre». Un thème à finale consonantique, suivi d'un élément vocalique °a, comme l'est le déterminant général, a une représentation directe : °gixon-a → /gixona/. Ici, il y a intervention d'un /e/, qui montre que la forme structurelle du clitique n'est pas °a. Par contre, si l'on invoque °ra, déjà appuyé par d'autres formes du discours comme vu plus haut, il devient possible d'énoncer du même coup une règle provisoire : deux consonnes en contact au niveau structurel sont séparées par une voyelle d'épenthèse représentée par /e/.

Il reste donc maintenant à appuyer plus fermement sur l'analyse du discours, et à généraliser si faire se peut, les deux règles provisoires, celle

de l'effacement de °r, et celle de l'apparition d'une voyelle épenthétique. Un premier paradigme nous permettra d'obtenir certains résultats dans ce sens.

6. LE MORPHEME D'ACCOMPAGNEMENT

Une séquence formée d'un nominal au singulier —ou d'un numéral— et d'un morphème à valence sémantique «accompagnement» présente à Ondarroa les formes du discours suivantes :

a. °gixon	/gixonaz/	«avec l'homme»
b. °silla	/silliaz/	«avec la chaise»
c. °seme	/semiaz/	«avec le fils»
d. °matrallo	/matralluaz/	«avec le marteau»
e. °aurki	/aurkixaz/	«avec le siège»
f. °buru	/buruaz/	«avec la tête»
°gixon bat Acc.	/gixon bateaz/	«avec un homme»
°gixon bi Acc.	/gixon bigaz/	«avec deux hommes»

La règle séquentielle à poser avec les thèmes nominaux est clairement °N-D-Acc., comme le montre /aurkixaz/ où la règle de palatalisation intervient à cause de la présence de °a : °aurki-a-Acc justifiant /aurkixaz/. Mais elle ne fait pas intervenir (D) avec les numéraux.

En cherchant la forme structurelle à poser pour °Acc., on remarquera :

1°) Deux formes phonologiques sont présentes : /-gaz/ ~ /-az/. La forme /-gaz/ apparaît après bi, la forme /-az/ dans tous les autres cas. On est donc fondé à voir ici une règle semblable à celle émise plus haut quand il a fallu poser °ra «à». Le morphème est °gaz et l'occlusive sonore n'a de représentation directe qu'après °i de °bi, voyelle fermée. (On ne peut avoir /gaz/ après -u, -i de silli, semi, matrallu, buru car la voyelle fermée de ces termes *n'est pas* ici le morphophonème, mais une voyelle qui résulte de règles de transformation⁴. Énonçons donc une règle de trans-

⁴ Ce point nous paraît important. Il est courant de lire, chez des linguistes fonctionnalistes, qu'un phonème x est *réalisé* comme y, qui est aussi un phonème, dans

formation plus générale : au moins pour les clitiques, une occlusive sonore est effacée à l'intervocalique si la voyelle précédente est °a ou °e.

2°) La forme /bateaz/ montre une nouvelle fois l'apparition de la règle d'épenthésisation, et dans les conditions mêmes où elle a été détectée auparavant : °bat gaz → bategaz → /bateaz/.

Une nouvelle indication nous est en outre donnée dans ce paradigme, qui sera précieuse pour la solution finale quant aux règles à invoquer pour les séquences à connectif. En effet, °silla-a-gaz → /sillaz/. On s'était demandé pourquoi on obtenait /andrin/ et non *andran, face à /andrak/. La forme /silliaz/ révèle que la règle disant qu'une séquence °-a-a = est représentée par /-i/ doit être légèrement remaniée comme suit : une séquence °-a-a est représentée par /-i/; laquelle signifie que ce qui est déterminant pour que la règle opère n'est pas que °-a soit final, mais que la syllabe soit ouverte. Ce qui, pour le morphème connectif, signifie tout simplement que ce n'est pas °n qu'il faut poser.

Il faut signaler également que, des deux règles d'épenthésisation et d'effacement d'une occlusive sonore, la première nommée doit également être la première appliquée, puisqu'elle suppose que la consonne n'ait pas encore été effacée.

On pourrait se contenter des indications déjà sérieuses au sujet de ces deux règles. Il est cependant intéressant de chercher pour chacune des confirmations de leur présence dans d'autres paradigmes.

7. LA REGLE D'EPENTHÉTISATION : AUTRE PARADIGME

On a vu que cette règle, qui fait apparaître une voyelle à représentation /e/ pour séparer deux consonnes en contact au niveau structurel, s'appuie jusqu'ici sur : °bat gaz → /bateaz/ et °lurr-ra → /lurrea/.

un entourage ou une position donnée. Cette formulation pourrait être acceptable à la rigueur, si les transformations phoniques dans le discours relevaient de règles phonologiques générales. Mais comme la grammaticalité impose des changements phoniques qui ne sont vérifiés que dans certains rapports syntaxiques ou morphologiques, et non dans d'autres rapports, ces lois phonologiques générales sont loin de jouer seules. Dès lors, il devient clair qu'un phonème *représente* un morphophonème du niveau structurel, et on peut montrer que des oppositions phonologiques sont disponibles. Dans notre cas, le °i maintient le °r, mais un /i/ du discours, résultant d'une contraction, ne le maintient pas. De même, un °i devant un °a (en fait devant toute voyelle) amène une représentation /ixa/ : mais il serait illusoire de vouloir trouver au niveau du discours une règle disant que /x/ est épenthétique entre tout /i/ et une voyelle. A preuve, au titre 6 de notre étude /silliaz/. On ne peut donc affirmer: "devant une voyelle, /i/ est réalisé [ix]".

SUR UN POINT DE MORPHOLOGIE NOMINALE DU BASQUE

Le paradigme faisant intervenir le connectif d'attribution donne les formes du discours suivantes :

a. °egun	/eguneko/	«du jour»
b. °silla	/sillako/	«de la chaise»
c. °etxe	/etxeko/	«de la maison»
d. °baso	/basoko/	«du bois»
e. °mendi	/mendiko/	«de la montagne»
f. °piñu	/piñuko/	«du pin»

Ce paradigme permet d'attribuer au morphème connectif d'attribution une forme structurale. °ko, qui a partout une représentation directe; il montre en outre que la voyelle d'épenthèse /e/ n'apparaît qu'avec °egun, c'est à dire un substantif à finale consonantique. Ceci confirme la règle déjà connue.

Indépendamment de cette confirmation, le paradigme nous offre également un élément d'analyse qui doit nous intéresser pour la forme structurale du pluriel, pour laquelle nous avons provisoirement posé °k. Or, la représentation directe de °ko indique fermement que °k, consonne sourde, n'est pas susceptible d'effacement entre deux voyelles, alors que des occlusives sonores s'effacent dans certaines conditions. En gardant °k pour (Pl), il n'y a donc aucun espoir d'obtenir des transformations qui permettraient de passer, par exemple, de °gixon-a-k-n à /gixonen/. Mais si le morphème (Pl) est la vélaire sonore, °g, les possibilités de règles de transformation restent ouvertes.

8. L'EFFACEMENT D'UNE OCCLUSIVE SONORE : UN AUTRE PARADIGME OU INTERVIENT LE CONNECTIF

Dans une première étape de l'analyse, on n'avait relevé de séquences où intervenait le connectif qu'avec des substantifs. Un autre paradigme était cependant disponible, mais qui n'aurait pu que troubler l'analyse. Il s'agit de séquences faisant intervenir soit des pronominaux, soit le numéral bi «deux» :

nire	«de moi»
zure	«de toi»
gure	«de nous»
biren	«de deux»

La disparition du /-n/ avec les pronominaux est un phénomène connu de tous les philologues du basque, et qui n'entre pas dans le cadre de cet article.

La forme /-re(n)/ prise en entier, par contre, est très importante pour nous. Amenée au commencement de l'analyse, elle pouvait mener à une impasse dangereuse, car elle aurait pu conduire à affirmer que la variante /-re(n)/ est liée aux monosyllabes, d'autres éléments avec cette variante n'étant pas disponibles. Or, nous savons que ce n'est pas la monosyllabité qui doit être invoquée ici, mais bien la voyelle formée des pronominaux et du numéral, exactement comme dans le cas du clitique nominal «à» de destination (cf. 5).

Il reste à décider de la forme structurelle de Conn. On pourrait se demander si l'on n'a pas là, au lieu d'un morphème unique, une séquence faite de °ra, déjà nommé et d'un connectif °n. Dans cette hypothèse, la formule positionnelle devrait être remaniée : °N-D-(Pl)-Loc-Conn., où °Loc(atif) désignerait le «à» de destination. Ceci exigerait le recours à un examen sémantique que nous ne désirons pas faire dans les limites de cet article. Nous préférons donc poser une forme °ren, seule attestée en représentation directe dans certains contextes du discours. On verra cependant les difficultés que cause cette forme à un certain stade du développement des règles de représentation.

9. SEQUENCES A CONNECTIF : REGLES POSITIONNELLES, FORME STRUCTURELLE DES ELEMENTS ET REGLES DE REPRESENTATION

Nous inscrivons d'abord les règles positionnelles, soit:

Au singulier, avec des nominaux : °N-D-Conn.

Au pluriel, avec des nominaux : °N-D-Pl-Conn.

Avec les pronoms singuliers et gu- «nous» : °Pr-Conn.

Avec les pronoms pluriels : °Pr-Pl-Conn.

Avec le numéral bi «deux» : Num.-Conn.

Les formes structurelles des morphèmes sont les suivantes : Les substantifs (ou autres nominaux) : la forme est non critique, sauf à la finale.

Le déterminant général °D : °a.

Le pluriel °Pl : °g.

Le connectif °Conn : °ren.

Au moment d'introduire les règles de représentation, on s'aperçoit qu'il est plus opératoire, et peut-être même nécessaire, d'introduire une règle préalable : les règles de représentation de la structure °N-D-(Pl) doivent intervenir avant les règles de représentation de l'ensemble du syntagme incluant le connectif⁵. Le développement se fera donc en deux étapes. Nous marquerons par le symbole = la frontière qui empêche dans la première étape de développer l'ensemble du syntagme.

Pour cette première étape, nous n'avons besoin que de certaines des règles déjà énoncées (cf. 3), que nous remanions.

Règle 1 — Une séquence °i-a est représentée par /-ixa/.

Règle 2 — Une séquence °a-aC est représentée par /-ac/.

Règle 3 — Une séquence °V-a est représentée par /-voyelle fermée/.

Les trois règles agissent dans l'ordre. Pour la règle 3, une formulation plus longue devrait prévoir que la voyelle fermée est du même point d'articulation que la voyelle séquentielle, et que °a est une voyelle d'avant.

En fonction de cet ensemble de prescriptions, on aboutit au développement suivant :

Singulier avec substantifs

- a. °gixon-a=ren → gixona=ren
- b. °andra-a=ren → andri=ren
- c. °seme-a=ren → semi=ren
- d. °ollo-a=ren → ollu=ren
- e. °aari-a=ren → aarixa=ren
- f. °buru-a=ren → buru=ren

Pluriel avec substantifs

- a. °gixon-a-g=ren → gixonag=ren
- b. °andra-a-g=ren → andrag=ren

5 Il semble qu'on ait peu souligné jusqu'à présent cet "ordre des règles" qui est un ordre positionnel. Une réflexion empirique montrerait cependant que des degrés existent dans le lien que les unités contractent entre elles au plan syntaxique. Etre affecté d'une modalité est beaucoup plus courant pour un substantif que de rentrer dans un syntagme à préposition (ou postposition). Par là, on pourrait donc s'attendre à devoir poser des règles pour des ensembles, avant d'introduire des éléments nouveaux. Ainsi, en français, il semble bien qu'il soit plus opératoire de donner les représentations des adjectifs avant de leur adjoindre l'élément adverbialisant.

- c. °seme-a-g=ren → semig=ren
- d. °ollo-a-g=ren → ollug=ren
- e. °aari-a-g=ren → aarixag=ren
- f. °buru-a-g=ren → burug=ren

Pronoms singuliers et gu «nous»

- °ni=ren «de moi»
- °zu=ren «de toi»
- °gu=ren «de nous»

Pronoms pluriels

- °zue-g=ren «de vous»
- °eura-g=ren «d'eux»

Numéral bi «deux»

- °bi=ren

Dans la seconde étape, les formes transformées par les premières règles sont traitées comme un ensemble. Nous y appliquerons, dans l'ordre, les deux règles disponibles, soit :

Règle 4 — Une séquence CC est représentée par /CeC/.

Règle 5 — (Au moins pour les clitiques) une occlusive sonore est affacée à l'intervocalique si la voyelle précédente est °a ou °e.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Singulier avec substantifs

- a. gixona=ren → gixonaen
- b. andri=ren → andrien
- c. semi=ren → semien
- d. ollu=ren → olluen
- e. aarixa=ren → aarixaen
- f. burug=ren → buruen

Pluriel avec substantifs

- a. gixonag=ren → gixonageren → gixonaeen
- b. andrag=ren → andrageren → andraeen
- c. semig=ren → semigeren → semieen
- d. ollug=ren → ollugeren → ollueen
- e. aarixag=ren → aarixageren → aarixaeen
- b. burug=ren → burugeren → burueen

Pronoms singuliers et gu «nous»

- ni=ren → niren
- zu=ren → zuren
- gu=ren → guren

(la disparition de °r n'ayant pas lieu après voyelle fermée *structurelle*, on obtiendrait ici la forme terminale phonologique s'il ne fallait expliquer la disparition de °n, problème que nous avons écartée).

Pronoms pluriels

- zueg=ren → zuegeren → zueen
- eurag=ren → eurageren → euraeen

Numéral bi «deux»

- bi=ren → /biren/ (forme terminale)

On remarquera que pour les syntagmes avec substantifs comme pour les syntagmes avec les pronoms pluriels, on n'obtient pas la forme phonologique terminale. Ceci signifie que d'autres règles nous sont encore nécessaires. Mais il faut remarquer qu'on obtient des contrastes qui permettent de voir en quoi les formes terminales vont se répartir telles que nous les connaissons.

Ainsi, au singulier, gixonaen et aarixaen, andrien et semien olluen et buruen ont respectivement une configuration finale semblable, laquelle se retrouve dans les formes terminales:

- gixonaen → /gixonan/
- aarixaen → /aarixan/

andrien	→	/andrin/
semien	→	/semin/
olluen	→	/ollun/
buruen	→	/burun/

Au pluriel, gixonaeen, andreen et aarixaeen ont la même configuration, ollueen et burueen forment un couple, et semieen est seul. Leurs formes terminales son également proportionnelles:

gixonaeen	→	/gixonen/
andraeen	→	/andren/
aarixaeen	→	/aarixen/
ollueen	→	/ollun/
burueen	→	/burun/
semieen		/semin/

Il en va encore de même si l'on compare la forme du singulier d'un syntagme et la forme de son pluriel. Ici, s'il arrive que deux formes intermédiaires différentes donnent une forme terminale semblable, ce qui est le cas pour olluen et ollueen donnant toutes deux /ollun/, d'autres formes différentes donnent des représentations phonologiques différentes, et en tout cas, il ne se produit pas que deux formes intermédiaires semblables donnent des représentations phonologiques différentes, ce qui serait le test d'invalidation des règles posées. Pour les formes différentes aboutissant à des représentations différentes, on a en particulier les exemples suivants:

	sing.		plur.
	-----		-----
gixonaen	→	/gixonan/	gixonaeen → /gixonen/
andrien	→	/andrin/	andraeen → /andren/

Enfin, on remarquera la similitude de formes intermédiaires et terminales que présentent des substantifs à °a maintenu et la forme du pronom pluriel de la troisième personne:

gixonaeen	→	/gixonen/
euraeen	→	/euren/

Ceci signifie, à notre sens, que même si les règles de représentation étaient arrêtées à ce niveau, les formes structurales posées pour chaque morphème, les règles séquentielles et les règles de représentation pourraient être dites correctes.

Mais il est évident qu'on peut franchir la dernière étape en ajoutant des règles. Il se fait que, dans le stade actuel de la recherche, la récurrence de celles que nous poserons n'a pas encore été vérifiée dans d'autres secteurs de la grammaire, et qu'il s'agit donc de règles très provisoires.

Règle 6 — Une séquence voyelle fermée + e est représentée par la voyelle fermée.

En considérant cette règle comme récurrente pour le pluriel on obtient les formes terminales suivantes:

Singulier avec substantifs

- b. andrien → /andrin/ «de la femme»
- c. semien → /semin/ «du fils»
- d. olluen → /ollun/ «de la poule»
- f. buruen → /burun/ «de la tête»

Pluriel avec substantifs

- c. semieen → semien → /semin/ «des fils»
- d. ollueen → olluen → /ollun/ «des poules»
- f. burueen → buruen → /burun/ «des têtes»

Règle 7 — Une séquence -a-eC est représentée par /-aC/. Cette règle permet d'obtenir les formes terminales suivantes:

Singulier avec substantifs

- a. gixonaen → /gixonan/ «de l'homme»
- e. aarixaen → /aarixan/ «du mouton»

Règle 8 — Une séquence a, e-e est représentée par /e/. Cette règle sera récurrente et permettra de traiter tous les cas de pluriels restants (à l'exception des trois formes pronominales à ablation de °n):

- a. gixonaeen → gixoneen → /gixonen/ «des hommes»

KARMELE ROTAECHE - JEAN LÉONCE

- b. andraeen → andreen → /andren/ «des femmes»
 c. aarixaeen → aarixeen → /aarixen/ «des moutons»
 zueeen → zueen → /zuen/ «de vous»
 euraeen → eureen → /euren/ «d'eux»

Un examen de ces dernières règles montre qu'elles ne sont pas isolées. La règle 6 est très proche de la règle 3, bien qu'elle ne se confonde pas avec elle. La règle 7, intervenant à un autre niveau, est proche de la règle 2 et montre qu'il y a un phénomène particulier du morphophonème °a en syllabe fermée. Il y a donc des chances que ces règles soient vérifiées ailleurs dans la langue, ou qu'elles deviennent des applications particulières de règles plus générales. Mais tel est bien le statut de l'opération morphophonologique, où l'ensemble articulé des règles ne peut être conçu comme définitif que lorsque l'ensemble du discours dans sa grammaticalité a été recensé.

KARMELE ROTAECHE AMUSATEGI
 JEAN LÉONCE DONEUX